

**BUREAU DU VENDREDI DU 15 NOVEMBRE 2024**

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 7 Novembre 2024 s'est réuni le 15 Novembre 2024, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
- Noëlle CHENOT- Maire de SURZUR - Vice-Présidente
- Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
- Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
- Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
- Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
- Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
- François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
- Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président
  
- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON
- Frédérique GAUVAIN - Maire d'ARZON
- Patrick EVENO - Maire de BADEN
- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY
- Freddy JAHIER- Maire de COLPO
- Dominique LE MEUR - GRAND-CHAMP
- Jean LOISEAU - Maire de L'ILE D'ARZ
- Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
- Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
- Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
- Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
- Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
- Sylvie SCULO - Maire de SENE
- Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
- Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

Ont donné pouvoir :

- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON a donné pouvoir à Martine MOUSSET LE JOSSEC
- Anne GALLO-KERLEAU - Maire de SAINT-AVE a donné pouvoir à Sylvie SCULO

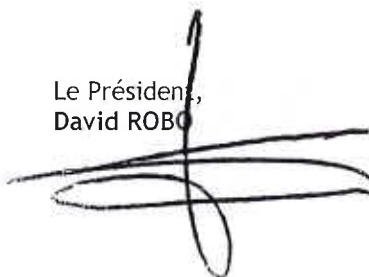
Ont été excusés :

- Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
- Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELLEN
- Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente

Ont été absents :

- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR
- Yves DREVES - Maire de LE BONO

Le Président,  
David ROBO



**SEANCE DU BUREAU DU 15 NOVEMBRE 2024**

**COMMANDE PUBLIQUE**

**REPRISE DU MUR AVENUE FAVREL ET LINCY  
POLE D'ECHANGES MULTIMODAL (PEM)  
GARE DE VANNES**

**MARCHE N° 2024-132**

**ATTRIBUTION DU MARCHE**

Une consultation des entreprises a été lancée le 2 septembre dernier, selon une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique, pour la réalisation des travaux de reprise du mur avenue Favrel et Lincy dans le cadre du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) gare de VANNES.

A l'issue de la consultation, 3 offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, la société ID VERDE présente l'offre économiquement la plus avantageuse. Le montant de l'offre s'élève à 99 945 € HT.

Il vous est proposé :

- *d'attribuer le marché à la société ID VERDE ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché ainsi toutes pièces relatives à ce dossier ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**